



Support détaillé

14 juin 2021

Pleumeleuc

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Anne-Sophie Patru, Maire

- **Accueil**
- **Appel des conseillers**
- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Approbation du compte-rendu de la précédente séance**
- **Début de l'examen des délibérations**



- **Ordre du jour du conseil municipal**
- Informations

Contexte et objectifs

- ❑ Le Conseil Municipal est informé des décisions prises par le Maire, dans le cadre de sa délégation qu'il lui a été donné le 25 mai 2020.
- ❑ Les décisions figurent dans le tableau annexé à la délibération. Elles concernent la période du 21 janvier au 31 mai 2021.

Décision soumise au vote

Prendre acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

**Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité**



Anne-Sophie Patru, Maire



Contexte et objectifs

- ❑ Les travaux du lotissement KOTTAGE situé entre la rue de la Fontaine et l'Avenue de la Vaunoise ont commencés
- ❑ Le thème récurrent des voies et espaces situés autour de l'emprise du lotissement est « l'eau »
- ❑ Proposition de la commission « Aménagement du territoire et cadre de vie », nommer l'unique rue du lotissement: « rue des Lavandières »

Décision soumise au vote

Nommer la rue du futur lotissement : « rue des Lavandières »

**Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité**



**Patrick LE TEXIER, adjoint délégué à
l'aménagement du territoire et au cadre de vie**



Contexte et objectifs

- ❑ Dans le cadre de la politique de gestion différenciée des espaces communaux de Pleumeleuc, la mise à disposition de parcelles destinées à l'écopâturage existe depuis 2017,
- ❑ Cette mise en place encourage l'utilisation et la promotion des techniques favorisant la biodiversité en milieu urbain et la sensibilisation du grand public à l'environnement.
- ❑ Elle participe aussi à la promotion de l'agriculture et du caractère rural de la commune.
- ❑ Il est proposé au conseil municipal le renouvellement d'une convention pour la mise à disposition d'une parcelle communale située à l'Auzenais d'une superficie de 28 560 m² pour pâturage de vaches.

Commission aménagement du territoire et du cadre de vie du 8 décembre 2020

Décision soumise au vote

Autoriser le Maire à signer la convention

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Jean-Yves AUFFRAY, conseiller délégué à la vie rurale



Contexte et objectifs

- ❑ Le 2 juin 2021, la Trésorerie de Montfort sur Meu informe la commune de son incapacité à recouvrer plusieurs titres, émis de 2015 à 2020 pour un total de 106,69€.
- ❑ Ces titres concernent des factures des services (repas, garderie, ALSH) que les usagers n'ont pas payé, malgré les relances du Trésor public.
- ❑ Comme il s'agit de sommes inférieures au seuil de poursuite, il est proposé d'admettre ces créances comme irrécouvrables.

Décision soumise au vote

Admettre ces créances d'un montant total de 106,69€ en irrécouvrable

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie Patru, Maire





Contexte et objectifs

- ❑ Cette convention avec le SDE 35 porte sur la réalisation de l'éclairage public sportif du futur terrain synthétique situé rue des Sports à Pleumeleuc
- ❑ Ces travaux d'éclairage sportif doivent faire l'objet d'une étude opérationnelle de la part des services compétents selon un classement suivant la nouvelle réglementation de la FFF entrant en vigueur en juillet 2021
- ❑ La convention prend effet à la date de signature de la SDE35 et pour la durée de l'opération
- ❑ Le coût de l'opération est estimé à **115 608,60€** soit un reste à charge pour la commune de **92 486,45€** (car 20% subventionnés par le SDE35)

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité

Décision soumise au vote

Autoriser Madame le Maire à signer ladite convention

S'engager à réaliser les travaux conformément aux détails prévus dans la convention



Patrick LE TEXIER, adjoint délégué à l'aménagement du territoire et au cadre de vie



Christophe LEDUC, adjoint délégué à la vie sportive, aux loisirs et à l'animation locale



Contexte et objectifs

- ❑ Ces subventions ont pour but de permettre la réalisation d'activités socioéducatives.
- ❑ Proposition d'attribution de subventions (15€ par élèves au titre de l'année 2021) aux collèges Louis Guilloux et Saint-Louis-Marie qui accueillent respectivement chacun 11 et 97 élèves domiciliés à Pleumeleuc pour un total de 1 620€

- Commission éducation, jeunesse et action culturelle du 12 mai 2021

Décision soumise au vote

**Proposer d'attribuer la subvention de 165€
au collègue Louis Guilloux**

**Proposer d'attribuer la subvention de 1455€
au collège Saint-Louis-Marie**

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



**Philippe RAMIREZ, adjoint délégué au
scolaire, périscolaire et à la communication**



Contexte et objectifs

- ❑ En 2013 le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé le passage à la semaine de 4,5 jours
- ❑ En 2017 le ministre de l'Éducation Nationale a autorisé un assouplissement, permettant aux communes qui le souhaitent de revenir à 4 jours dès la rentrée 2018
 - Pleumeleuc a fait ce choix
- ❑ Ce choix dérogatoire doit être renouvelé régulièrement
- ❑ En 2021, la communauté éducative s'est positionnée pour le maintien de la semaine de 4 jours

Décision soumise au vote

Émettre un avis favorable à l'organisation sur une semaine de 4 jours avec des matinées longues pour favoriser les apprentissages.

Les horaires prévus sont 8h30-11h45 et 13h45-16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Philippe RAMIREZ

adjoint délégué au scolaire, périscolaire et à la communication





Contexte et objectifs

- ❑ Mutation de l'agent responsable du service technique et recrutement d'une nouvelle personne à compter du 16 août 2021.
- ❑ La personne recrutée est sur un grade différent de l'agent qui a quitté la commune
- ❑ Ce recrutement nécessite donc la création d'un nouvel emploi sur le grade de technicien principal 2eme classe.

Décision soumise au vote

Approuver la création de cet emploi au 1^{er} juillet 2021

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire





Contexte et objectifs

- ❑ **Poste de responsable de service technique** - Mutation de l'agent responsable des services techniques et recrutement d'une nouvelle personne sur un autre grade :

Donc l'emploi d'ingénieur existant est vacant

- ❑ **Poste de responsable bâtiment** - Départ en retraite de l'agent responsable bâtiment en mars 2021 et recrutement d'une nouvelle personne sur un autre grade :

Donc l'emploi d'agent de maîtrise principal est vacant

- ❑ Nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant ces emplois vacants.

Décision soumise au vote

Approuver la suppression de ces 2 emplois au 1^{er} juillet 2021

Vote du conseil municipal:
Pour à l'unanimité



Anne-Sophie PATRU

Maire





- Ordre du jour du conseil municipal
- **Informations**





- ❑ Prochain conseils municipaux
 - **Lundi 12 juillet 2021**
 - **Lundi 13 septembre 2021**

- ❑ Rencontre avec les agents le **vendredi 2 juillet 2021 à 18h00**

- ❑ Rencontres avec associations **le mercredi 16 juin 2021**



□ Informations

- Point élections

Mode opératoire + tableau permanences



Merci.

